Lu sur la toile...

Chaque année en France 300 000 enfants sont séparés de leur famille.

Le rapport remis au Ministre délégué à la famille Christian JACOB par Pierre NAVES, inspecteur général de l'action sociale, en Juin 2003, met en exergue de graves dysfonctionnements. Le Ministre estimant que « ces placements constituent par leur nombre et leur retentissement un réel problème de société ».

Ces difficultés majeures aboutissent à ce que, paradoxalement, les familles concernées par le placement de leur enfant « pour mesures éducatives » souffrent souvent de la manière dont elles sont traitées par le système qui est précisément censé les protéger.

Pierre NAVES signale également que « faute d'évaluation toutes les dérives sont possibles » dans notre pays qui compte dans chaque département des centaines d'institutions concernées par la protection de l'enfance et des dizaines de responsables détenant un pouvoir autonome.

Dans un rapport qui vient d'être publié, le Service central de prévention de la corruption (SCPC) décortique les mécanismes de détournement de fonds et d'enrichissement personnel bien souvent à l'ouvre dans le secteur de la formation professionnelle. Un tableau qui donne froid dans le dos.

## Inventaire.

Risque un: "La formation professionnelle repose sur un édifice réglementaire complexe et stratifié multipliant les structures."

Risque deux: "Les prestations sont par nature immatérielles, facilitant toutes les manipulations."

Risque trois: "Les fonds collectés autorisent de multiples montages frauduleux et des détournements, d'autant que les excédents de trésorerie des organismes collecteurs sont difficilement contrôlés."

Risque quatre: "Le secteur jouit d'une image d'utilité et de respectabilité derrière laquelle il est aisé de développer, relativement à l'abri, des activités suspectes; les premiers doutes exprimés se retournent contre leurs auteurs, auxquels on reproche de vouloir porter un coup fatal à une avancée sociale en la discréditant."

Risque cinq: "Les partenaires sociaux semblent se satisfaire du système tel qu'il est; les organismes, les intervenants, les entreprises qui investissent pour elles-mêmes (qualité et performance des salariés), l'État qui peut se glorifier de ses efforts en matière de politique sociale; il n'y a pas de victimes apparentes."

D'après le SCPC, "chacun des acteurs du mécanisme existant a, d'une manière ou d'une autre, intérêt à faire perdurer un tel système et à éviter que puissent être mises en place des procédures de contrôle efficaces, aussi bien internes qu'externes".

De la préface du rapport 2005 du Défenseur des Enfants, sa première phrase...

« Tant qu'il existera, par le fait des lois et des moeurs, une damnation sociale créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers [...]; » Victor Hugo, préface aux Misérables, 1862.